



**Conseils personnalisés
et sans engagement**

0848 803 777
groupemutuel.ch



Global Business

Une solution privilégiée pour vos collaborateurs

En souscrivant sans frais au contrat-cadre en assurance-maladie complémentaire Global Business, vous donnez accès, à vos collaborateurs, à des prestations d'avant-garde au meilleur prix et contribuez à leur offrir une sécurité parfaite en matière de santé ainsi qu'une couverture sociale de premier plan.



Scannez et découvrez notre
structure juridique
www.groupemutuel.ch/structure

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny
0848 803 777 / groupemutuel.ch

groupemutuel

Global Business c'est notamment:

- une couverture étendue, en cas de maladie, de maternité et d'accident, qui se décline en 3 niveaux de prestations;
- une adhésion sans questionnaire médical et sans limite d'âge (Niveau 1);
- le libre choix de la division (commune, mi-privée ou privée) au moment de l'hospitalisation (Niveau 2);
- une couverture premium en division privée (Niveau 3);
- la prise en charge des frais de transport et d'hébergement de l'assuré et de ses accompagnants en cas d'intervention chirurgicale ambulatoire (Niveaux 2 et 3);
- une prise en charge généreuse des prestations de médecines alternatives;
- des prestations de maternité: échographies, cours de préparation à l'accouchement, indemnité en cas d'allaitement;
- un module optionnel avec deux classes de prise en charge des soins dentaires et des traitements orthodontiques;
- une couverture qui peut être également proposée aux membres de la famille de vos collaborateurs;
- un catalogue de prestations identique en Suisse et à l'étranger.

Vos principaux avantages

- **Une offre exclusive**
Grâce à votre collaboration avec le Groupe Mutuel, vos collaborateurs ont un accès exclusif et privilégié à la couverture Global Business, prestation d'assurance unique sur le marché
- **Une prestation sociale moderne**
- Un produit spécifique pour une prise en charge médicale optimale.
- La possibilité de prendre à votre charge la totalité ou une partie de la prime de vos employés.
Offrir ces avantages contribue à une meilleure fidélisation de vos collaborateurs et accroît votre attractivité en matière de recrutement de personnel.
- **Une relation de proximité - Un Account Manager**
Ce partenaire privilégié s'assurera de la bonne relation avec votre société par des contacts réguliers et un soutien actif dans la gestion du contrat.
- **L'Extranet entreprise**
Notre plateforme sécurisée de gestion «xNet Entreprise» vous garantit efficacité et simplicité dans l'annonce de toutes les mutations relatives à votre personnel et la consultation des différentes couvertures d'assurance.
- **Plateforme de promotion***
En tant qu'employeur, vous avez la possibilité de devenir partenaire LeClub et de bénéficier d'une plateforme gratuite de promotion de vos services à l'ensemble de nos assurés.
L'offre proposée peut être locale, régionale ou nationale et vous permet de développer vos affaires.

Les avantages de vos collaborateurs

- **Groupe Mutuel Assistance**
Pour tous les voyages ou séjours à l'étranger, notre service d'assistance est à leur écoute en cas d'urgence, 24 heures sur 24, 365 jours par an, au numéro de téléphone unique +41 848 808 111. Cette même centrale d'accueil téléphonique leur fournit de précieuses informations avant le départ: conseils médicaux à distance, assistance juridique, technique et personnelle.
- **LeClub**
Vos collaborateurs bénéficient de nombreuses réductions de prix auprès de divers prestataires dans les domaines de la santé, du bien-être, du sport, des loisirs et du tourisme.
- **Le journal GMmag**
Vos collaborateurs recevront régulièrement GMmag, le journal du Groupe Mutuel, qui leur présente toutes les informations relatives à nos produits, services et leur propose des conseils très utiles, notamment en matière de santé.
- **GMnet et GMapp**
Grâce au portail clients GMnet et à son application mobile gratuite GMapp, vos collaborateurs accèdent, en tout temps, aux informations liées à leur contrat d'assurance-maladie.

Module de base

Prestations	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Hospitalisation	Division commune À l'étranger, max. Fr. 3000.-/jour	Libre choix de la division moyennant les participations suivantes à charge de l'assuré: - commune: Fr. 0.- - mi-privée: Fr. 100.-/jour, max. 30 jours/an - privée: Fr. 200.-/jour, max. 20 jours/an À l'étranger, max. Fr. 3000.-/jour	Division privée À l'étranger, max. Fr. 3000.-/jour
Interventions chirurgicales ambulatoires (Hébergement et transport)	Aucune prestation	Max. Fr. 400.-/an	Max. Fr. 600.-/an
Médicaments	90%	90%	90%
Frais de transport et de sauvetage	90%	90%	90%
Médecines alternatives	30%, max. Fr. 2000.-/an	60%, max. Fr. 3'000.-/an	90%, max. Fr. 4000.-/an
Lunettes et verres de contact	Fr. 150.- chaque 3 ans	Fr. 200.- chaque 3 ans	Fr. 200.- chaque 3 ans
Cures thermales prescrites par le médecin	Aucune prestation	50%, max. 30 jours/an	90%, max. 30 jours/an
Cures de convalescence prescrites par le médecin	Aucune prestation	50%, max. 30 jours/an	90%, max. 30 jours/an
Aide à domicile	50%, max. Fr. 1500.-/an	50%, max. Fr. 1500.-/an	90%, max. Fr. 2500.-/an
Vaccins	90%	90%	90%
Check-up	90%, max. Fr. 600.- tous les 3 ans	90%, max. Fr. 800.- tous les 3 ans	90%, max. Fr. 1000.- tous les 3 ans
Seconde opinion	90%	90%	90%
Promotion Santé (Fitness, école du dos,...)	50%, max. Fr. 200.-/an	50%, max. Fr. 200.-/an	50%, max. Fr. 200.-/an
Échographies	Fr. 150.- par grossesse	Fr. 150.- par grossesse	Fr. 150.- par grossesse
Cours de préparation à l'accouchement	Fr. 150.- par grossesse	Fr. 150.- par grossesse	Fr. 150.- par grossesse
Accouchement ambulatoire ou à domicile	Fr. 800.- par grossesse	Fr. 1000.- par grossesse	Fr. 1200.- par grossesse
Indemnité unique d'allaitement	Fr. 100.- par enfant	Fr. 100.- par enfant	Fr. 100.- par enfant
Groupe Mutuel Assistance	Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger	Assistance, encadrement et rapatriement en cas d'urgence médicale en voyage et à l'étranger

Option «Dentaire plus»

Classe 1 pour enfants et adultes	75%, max. Fr. 3000.-/an	75%, max. Fr. 3000.-/an	75%, max. Fr. 3000.-/an
Classe 2 pour enfants et adultes	75%, max. Fr. 15 000.-/an	75%, max. Fr. 15 000.-/an	75%, max. Fr. 15 000.-/an

Les conditions particulières d'assurance font foi.